



BULLETIN D'INFORMATION N° 65 - NOVEMBRE 2023

Contact : Claudine Devroede – Pôle communication – claudine.devroede@gmail.com



ÉDITORIAL:

Toussaint et la Mémoire des défunts

La Toussaint nous invite à fêter les saints. Mais qu'est ce qu'un saint ? Comment le devenir ? Faut-il faire des miracles, avoir des visions, entendre des voix ? Faut-il une reconnaissance officielle, être canonisé en grande pompe ?

L'Église nous invite à voir dans la sainteté un chemin pour tous. Un saint n'est pas un étranger lointain ! Ce n'est ni un héros ni un modèle de vertu. C'est un frère ou une sœur qui nous a précédés dans la foi et reste attentif à notre vie. Le saint est un exemple vivant de ce qui est possible pour chacun d'entre nous : à la suite de Jésus, faire de notre vie, une vie sainte.

Pour devenir saint, il n'y a pas 36 000 chemins : il suffit de répondre pleinement à l'amour de Dieu en vivant l'Évangile. C'est-à-dire en aimant, à notre tour, les autres. En ce sens, les saints sont réellement des modèles pour les chrétiens. Non dans l'imitation de leur vie, mais dans l'imitation de la liberté avec laquelle ils ont marché avec Jésus-Christ. L'un aura pu donner sa vie dans le martyr, un autre fonder un ordre, un autre vouer son existence aux pauvres, un autre encore être tout simplement portier dans une école ...

Les saints sont auprès de Dieu. Ils sont vivants. C'est le sens de notre fête aujourd'hui. Les saints n'ont pas abandonné la solidarité humaine. "Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre" affirmait Thérèse de Lisieux. Et c'est en ce sens qu'il faut lire les miracles : ils sont la preuve de l'attention d'un saint à ses frères humains. Rien d'étonnant donc à ce qu'un miracle soit reconnu comme un des éléments qui entrent en compte dans la canonisation d'un individu.

Alors, bonne fête à vous aussi !

Commémoration de tous les fidèles défunts - 2 novembre

Abbé Faustin

Dès les premiers temps du christianisme, la conviction s'est établie que les vivants ont à prier pour les morts. Au moment de mourir, sainte Monique, mère de saint Augustin, demandait à son fils de se souvenir d'elle « à l'autel du Seigneur, partout où tu seras ».

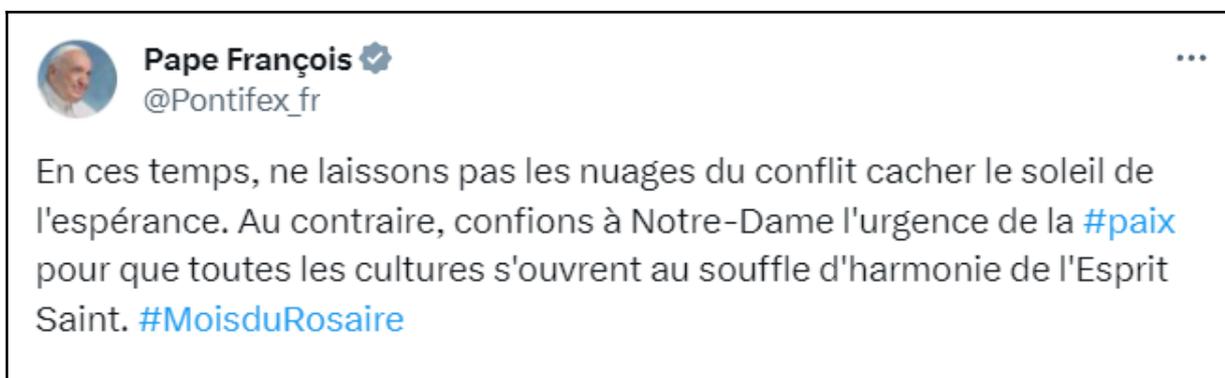
Pendant le haut Moyen Âge, on célèbre l'Office des morts à l'anniversaire du décès de la personne. Et tous les puissants de ce monde, princes, rois, évêques, demandent dans leur testament des prières pour le salut de leur âme. En 998, saint Odilon, abbé de Cluny, demande à tous les monastères dépendants de son abbaye de célébrer un office le lendemain de la Toussaint pour « la mémoire de tous ceux qui reposent dans le Christ ». Cet usage s'est répandu à toute l'Église et y demeure aujourd'hui.

Ce jour là, les chrétiens sont invités à participer, si possible en assistant à la messe, à ce vaste mouvement de solidarité spirituelle. Les foules qui se pressent le 1er et 2 novembre dans les cimetières ne sont sans doute pas étrangères au message d'espérance de l'Église, même si l'on peut trouver dommage que, du coup, la fête de la Toussaint se trouve reléguée à une triste évocation des disparus.

Penser et prier pour ceux que nous avons aimés fait partie de notre foi. Mais n'oublions pas qu'on peut aussi leur demander de prier pour nous, de s'associer aux difficultés de notre vie et, le jour venu, de nous aider à faire, à notre tour, le grand passage. Vivre dans la mémoire de nos disparus ne doit pas être considéré comme mortifère et déprimant. C'est au contraire un vrai témoignage de foi dans la résurrection et la vie éternelle.

Source: <http://stvincentdepaul.over-blog.com>

Texte suggéré par l'Abbé Faustin



Pôle Spiritualité

Trop souvent, les personnes qui approchent le grand âge oublient qu'un testament ne concerne pas uniquement les questions matérielles. Le vrai trésor à transmettre n'est-il pas plutôt le testament spirituel ?

Il s'y préparait depuis quelques années. Atteint de maladie de Parkinson, Pierre, 85 ans, sent qu'il ne lui reste pas beaucoup de temps à vivre. « Qu'est-ce qui me reste encore à faire alors

que le passage vers l'au-delà est proche ? Il est grand temps d'écrire mon testament spirituel pour mes enfants et petits-enfants. D'autant plus que certains parmi eux ne croient pas en Dieu », confie-t-il à Aleteia en reconnaissant que ce n'est pas facile pour lui de passer à l'acte. « Avec une certaine peur de ne pas savoir m'exprimer, j'ai commencé à réfléchir à ce que je souhaitais leur transmettre d'essentiel et plus j'y réfléchissais, plus il m'a paru clair, explique Pierre, que c'est avec la prière que les mots justes se mettront finalement en place... »

Les trésors de vie

C'est ce qu'ont expérimenté Elodie, 73 ans et Christophe, 75 ans, mariés depuis 38 ans. L'idée d'écrire leur testament spirituel ne les a jamais heurtés. Leur approche est paisible, peut-être parce qu'ils savent intérieurement ce qui est essentiel pour eux. Heureux parents de quatre enfants et grands-parents de trois petits-enfants, c'est en parlant avec des amis, qu'ils ont décidé de préparer leur testament maintenant, au moment où ils « savourent pleinement » leur vie de retraités. En plus, sous une forme inhabituelle : « Pas très doués pour l'écriture, nous avons eu l'idée de faire un enregistrement audio. Notre fille, journaliste, nous a aidés en préparant quelques questions. C'était très émouvant de faire cet échange à trois voix et de confier ainsi tous nos petits trésors de vie, tout ce qui est porteur de sens de vie », confient-ils à Aleteia.

Notre vie est limitée et c'est cette limite qui nous oblige à nous poser les bonnes questions : qu'est-ce qui est essentiel pour moi ? Qu'est-ce qui me reste encore à faire ? Quelles sont les choses importantes que je veux léguer à mes proches ? »

Comme le remarque la psychologue et psychothérapeute Marie de Hennezel dans un entretien publié dans « Conversations sur la mort donc sur la vie » (Service catholique des funérailles) « notre vie est limitée et c'est cette limite qui nous oblige à prendre conscience de l'importance de la vie, de son caractère précieux, et à nous poser les bonnes questions : qu'est-ce qui est essentiel pour moi ? Qu'est-ce qui me reste encore à faire si je suis âgé et que je sens que j'approche du terme ? Qu'est-ce que je veux léguer à mes proches ? »

Le crédo personnel

Trop souvent, les personnes qui approchent le grand âge oublient qu'un testament ne concerne pas uniquement les questions matérielles. Il peut s'agir des biens sentimentaux (comme des livres de collection), des biens intellectuels (comme des écrits ou des dessins), comme des biens spirituels. Le testament spirituel est un message en lien avec la foi, les convictions et les choix de son auteur(e). Un credo personnel qui sert d'outil de transmission de valeurs pour les jeunes générations et qui répond à la question « Qu'est-ce qui est important pour moi ? » Ecrire son testament spirituel peut-être aussi l'occasion de demander pardon, d'exprimer sa gratitude, d'inviter certains proches à se réconcilier. Et même, cette leçon de vie, peut être une belle manière d'évangéliser...

C'est ce que Pierre compte faire en préparant sa messe d'enterrement, lui qui prévoit de dicter son testament à un ami. Il y indiquera les lectures et les chants qui lui tiennent à cœur. Il veut que tous « parlent de l'espérance, de la joie ». « Par ce choix, j'aimerais que mes enfants et mes petits-enfants connaissent la vraie joie d'être chrétien et sachent que mon âme continuera de veiller sur eux », explique-t-il.

Le testament des bienheureux Quattrocchi

Premiers époux à être béatifiés en tant que couple par Jean Paul II en 2001, Luigi et Maria Beltrame Quattrocchi ont eu « une vie ordinaire vécue de façon extraordinaire » comme dira d'eux le pape lors de leur béatification. Ils avaient décidé d'écrire leur testament spirituel.

Celui-ci commence par quelques phrases de Maria adressées à son époux : « Je vous recommande, mon cher, quand il s'agit de la relation de votre âme à Dieu, de ne pas abandonner les exercices de dévotion que vous faisiez quand j'étais avec vous », lui demande-elle.

Ensuite, elle s'adresse à ses enfants : « Que votre tâche constante soit de vous améliorer intérieurement à l'amour de Jésus et de la Divine Mère. Faites votre examen de conscience à chaque instant ». Et elle continue plus loin avec cette réflexion sur le rôle des parents : « Nous avons veillé sur les enfants jour et nuit, en prenant garde à ce qu'un élément maléfique ne parvienne pas à obscurcir leurs âmes de quelque manière que ce soit ».

De son côté, Luigi complète le testament le 1er novembre, soit quelques jours seulement avant sa mort qui survient dans la nuit du 7 au 8 novembre : « J'attends le moment où je quitterai la vie terrestre et me tiendrai devant le tribunal de Dieu avec un esprit tremblant, mais aussi avec la confiance en la miséricorde de Dieu. Je demande le pardon de tous pour toutes les fautes commises non pas tant à cause de ma mauvaise volonté, mais à cause de mes défauts de caractère et de mes nombreuses imperfections. »

Le testament de Maria et Luigi est adressé à ceux qu'ils aiment : ils veulent qu'ils sachent ce qu'ils ressentent, ce à quoi ils pensent, et ce en quoi ils croient.

Le testament de Luigi et Maria est plein de simplicité. Pas d'ornement, pas de figures de style, comme s'ils écrivaient leurs réflexions tout en priant. Pas non plus, de certitudes, mais beaucoup d'humilité dans leur confiance à la miséricorde de Dieu. Une chose qui frappe : leur testament est adressé à ceux qu'ils aiment : ils veulent qu'ils sachent ce qu'ils ressentaient, ce à quoi ils pensaient, et ce en quoi ils croyaient.

Quelques pistes pour se lancer...

Alors comment concrètement bien préparer son testament ? Le conseil du père Paul Habsburg de la paroisse Notre-Dame d'Auteuil à Paris, est tout d'abord de visualiser son dernier jour « avec un pied dans l'éternité ». Cette perspective aide à voir ce qui est réellement important. Imaginer ce dernier jour de votre vie donne la possibilité de la résumer. Ce sont donc les dernières paroles laissées aux proches.

Marzena Devoud - publié le 28/08/22 - Aleteia

Texte suggéré par Liliane Lins

Récollecion le samedi 02/12/2023, de 14 à 18h, suivie de la messe, à la chapelle de Bierghes :

Sujet : Vivre et transmettre la foi aujourd'hui

Animateur : Père Francis Goossens

Inscriptions : ll.dd@skynet.be ou 0472 51 62 51.

Pôle Santé/Solidarité

Tous les jeudis, au home , messe à 14h30. Vous êtes les bienvenus !

Christine Deneut

Pôle KT

Élargir nos horizons...

La catéchèse a repris ses droits dans nos communautés paroissiales, mais d'une manière plus intégrée. Ce n'est plus à Rebecq et à Quenast que les équipes se réunissent mais à Rebecq ou à Quenast suivant les circonstances. Lors de ces réunions, les enfants de Rebecq et de Quenast, Wisbecq ou Bierghes se retrouvent ou se découvrent.

Nous espérons, par ces rencontres, découvrir plus profondément que Dieu est en action dans nos vies, faire naître une plus grande amitié entre tous et nous enrichir mutuellement dans l'unité pastorale souhaitée par nos évêques.

Léon Marie Jadin

Pôle JEUNES

Réunions des jeunes le samedi après la messe de 18h à Rebecq.

Ce samedi, la messe est animée par les jeunes

Calendrier annuel

- Samedi 18 novembre 2023
- Samedi 09 décembre 2023
- Samedi 06 janvier 2024
- Samedi 17 février 2024
- Samedi 16 mars 2024
- Samedi 13 avril 2024
- Samedi 18 mai 2024

Le bénévolat dans nos paroisses

Les personnes bénévoles rendent de nombreux services dans nos paroisses et assurent ainsi leur réel dynamisme : chorale, gestion financière et matérielle, aménagement de l'église, gestion de la salle paroissiale, catéchèse, équipe d'animation paroissiale, équipe liturgique, fête paroissiale, visite des malades etc. ...

Ce bénévolat est organisé conformément à la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, qui impose notamment que ceux-ci soient informés de leurs droits et obligations. Tel est l'objet de cet article.

Les paroisses catholiques ne disposent pas de la personnalité juridique. C'est pourquoi, dans notre doyenné, les personnes bénévoles sont prises en charge par une ASBL dénommée « Association des Œuvres paroissiales de la région de Tubize » composée de sections couvrant une paroisse ou une unité pastorale et présidée par Monsieur l'abbé Alain de MAERE, doyen de Tubize. Conformément à ses statuts, cette ASBL a pour but de contribuer et d'aider à la gestion d'activités à caractère religieux, social, éducatif et culturel, se situant dans le cadre ou dans le prolongement de la pastorale de l'Archevêché de Malines-Bruxelles et du Vicariat du Brabant wallon. Son siège social est situé rue de la Déportation 14 à 1480 Tubize.



Quiconque peut être bénévole. Cependant, certaines catégories de personnes sont contraintes par la loi de 2005 à effectuer une démarche préalable. Ainsi, une personne demandeuse d'emploi ou prépensionnée doit déclarer son activité via le formulaire C45B à remettre à son organisme de paiement. Une personne en incapacité de travail doit obtenir l'avis positif du médecin-conseil. Une personne bénéficiant du revenu d'intégration sociale doit informer l'assistant social du CPAS. Enfin, le demandeur d'asile doit prévenir le travailleur social qui l'a pris en charge.

Concrètement, dans notre doyenné, les personnes bénévoles donnent de leur temps gracieusement, sans aucune rémunération ou défraiement. Elles sont couvertes par deux assurances :

- une assurance en responsabilité civile pour les conséquences pécuniaires des dommages corporels ou matériels qu'elles occasionneraient à des tiers dans le cadre de leur bénévolat ;
- une assurance de droit commun pour les dommages corporels encourus par elles-mêmes pendant ce bénévolat.

Dans certains cas (la catéchèse par exemple), une assurance « RC Groupements » couvre les bénévoles et les enfants pour les deux types de risques, à savoir d'éventuels dégâts corporels et matériels causés à autrui et les accidents dont ils seraient victimes.

Enfin, les personnes bénévoles sont tenues par un devoir de discrétion par rapport aux faits qu'elles apprendraient dans l'exercice de leur bénévolat.

Il est possible que l'une ou l'autre fabrique d'église ait recours à des personnes bénévoles. Dans ce cas, c'est à elle qu'incombe la charge de leur donner toutes les informations nécessaires.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la « [Plateforme franco-phone du Volontariat](https://www.levolontariat.be) » : <https://www.levolontariat.be>.

L'occasion m'est ainsi offerte de remercier du fond du cœur toutes celles et tous ceux qui n'hésitent pas à donner de leur temps et de leur énergie pour faire vivre nos communautés paroissiales.

FLÉMAL Jean-Claude
vice-président de l'AOP de Tubize

Personnes de contact			
ASBL-AOP de Tubize	MAGNIER Marcelle	58@diomb.be	02/355.61.56
Section-AOP de Bierghes	LINS Liliane	ll.dd@skynet.be	0472/516.251
Section-AOP de Quenast	GERMANOS Marie-Hélène	germanos.marie@live.be	0476/314.683
Section-AOP de Rebecq	FLÉMAL Jean-Claude	jc.flemal@skynet.be	0491/29.96.95
Section-AOP de Wisbecq	MACHIELS Marcel	marcel.machiels@skynet.be	0478/873.655

NOS PAROISSES

REBECQ

Invitation aux Vêpres de la Toussaint

Chères familles,

L'automne nous berce doucement, les fêtes de la Toussaint et des fidèles défunts approchent à grand pas. En ces fêtes, nous faisons mémoire des membres de nos familles et amis (amies) qui nous ont quittés.

Nos pensées s'unissent aux vôtres pour évoquer l'éternel souvenir de vos proches dans l'espérance et la foi chrétienne.

C'est pourquoi je vous invite à participer aux Vêpres de la Toussaint le mercredi 1^{er} Novembre à 15H dans l'église Saint-Géry de Rebecq.

Nos défunts pourront ainsi compter sur nos prières particulièrement multiples et ardentes. Notre foi dans la résurrection du Christ s'exprime d'une manière forte dans la préface des défunts :

« C'est en Jésus qu'a resplendi pour nous l'espérance bienheureuse. Et si la loi de la mort nous afflige, la promesse de l'immortalité nous apporte la consolation, car pour tous ceux qui

croient en Toi Seigneur la vie n'est pas détruite, elle est transformée. Et lorsque prend fin leur séjour sur terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux ».

Mercredi 1^{er} novembre :

10h, messe de la Toussaint

15h, Vêpres chantées et partage d'un verre d'amitiés

Agenda

- Chaque jeudi : 14h30, messe au Home d'Arenberg et visite des résidents
- Chaque vendredi à 09h : messe suivie de l'adoration du Saint Sacrement jusqu'à 11h. Pendant ce temps, récitation du chapelet et possibilité de rencontrer le prêtre pour la confession.
- Le week-end, les messes auront lieu aux heures habituelles : samedi à 18h et dimanche à 10h.
- Mercredi 01/11 : 10h, messe de la Toussaint et prière pour les défunts de nos familles.
15h, vêpres chantées.
- Jeudi 02/11 : 09h, messe en mémoire des défunts et bénédiction des tombes au cimetière de Rebecq.
- Dimanche 05/11 : bénédiction des animaux après la messe sur le parvis de l'église.
- Samedi 11 novembre : 09h30 : messe commémorative de l'Armistice. Les enfants de la catéchèse y sont invités.
- Dimanche 19 : Te DEUM à la messe de 10h et messe de Sainte Cécile animée par l'Harmonie communale de Rebecq.

Pour d'autres infos, consulter notre site web : <https://www.paroissesaintgeryrebecq.be>

Nos joies :

En ces mois de septembre et octobre :

- Baptême des enfants TANCREDI Luca Guy Albert et WERION Martin Daniel.
- Mariage du couple Alexandre COOREMANS et Delphine PEEREBOOM

Nos peines :

Au mois d'octobre, nous avons célébré les funérailles de VAIRO Giovanni, AGNEESSENS Michel, VANDERCAMMEN Hélène, FURRIOLU Jean-Pierre et BATAILLE Jean-Claude.

Votre curé, Faustin MWEZE

BIERGHES/WISBECQ

Intentions de messes

Bierghes

05/11 - 9h : Pour Lydie Dekegel et Christian Ricour

11/11 - 18h : Pour l'anniversaire du décès d'Odile Caron et pour son époux Roger Lins

Wisbecq

05/11 - 10h30 : Pour Vittoria et Onorio et grands-parents, Hélène et René Clément.

12/11 - 10h30 : Pour les défunts de la famille Machiels-Gerrits et Victorine Mannaert.

19/11 - 10h30 : Pour Gilbert Lucchese et pour l'anniversaire du décès de Rosane Cornette.

26/11 - 10h30 : Pour Fiorina et Vittorio et famille.

Partage Biblique - les mardis - 7 et 21 à 19.30h – Bierghes

Réservez déjà la date du samedi 2 décembre - récollection de 14h à 18h, suivie de la messe.

Sts PIERRE ET MARTIN à Bierghes

Les Messes

Jeudi - 18h suivie de l'Adoration Eucharistique

Samedi - 18h Dimanche - 9h

St FIACRE à Wisbecq

Les Messes

Mardi - Vendredi - 9h

Dimanche - 10.30h

TOUS LES SAINTS

31.10. - 18h - Bierghes

01.11. - 9h - Bierghes et 15h - Chapelet

10h30 - Wisbecq

02.11. - 18h - Bierghes - Commémoration de tous les fidèles défunts

Abbé Josef Pac

QUENAST

Nos peines :

Funérailles de Mme Jacqueline Jadin (août) et Mme Micheline Trimont (septembre)

Nos joies :

Baptême de : Lucas Masson, Perez Perez Joanna, Noemie Sciascia.

Mariage de : Alexandre Maréchal et Elodie Latouche , Dutrieux Andy et Charles Laurence.

Agenda :

Mercredi 1^{er} novembre : Fête de la Toussaint : Messe à 10h30.

Jeudi 02/11 : Commémoration de tous les défunts : Messe à 18h00.

Dimanche 19/11 : 10h30 : Messe des familles en UP à Quenast.

Abbé Robert Mangala

L'unité pastorale sur le web :

Site web de la paroisse Saint-Géry : www.paroissesaintgeryrebecq.be

Vous y trouverez aussi les informations relatives à notre unité pastorale.

Ce site est régulièrement mis à jour.

Horaire des messes en radio, télévision et sur Facebook :

Voici quelques suggestions en ce qui concerne les messes que l'on peut suivre (direct ou différé) en radio, télévision ou sur Facebook.

- Messes dominicales :
 - 11h00 : RTBF La Première (en radio) ;
 - 11h00 : RTBF La Deux (en TV) ;
 - autres propositions : voir egliseinfo.

- Messes de semaine :
 - 18h15 : KTO en TV (Proximus 215, Voo 147, Orange 98) ;
 - 19h00 : 1RCF en radio ou sur smartphone via son application ;
 - autres propositions : voir egliseinfo.

Diffusion du bulletin d'information :

Le bulletin d'information de notre Unité Pastorale a été conçu pour être transmis en format PDF. En cette période de confinement, nous souhaitons qu'il soit aussi distribué en version papier (ce fut déjà le cas pour le B.I. n° 35).

Si vous connaissez des personnes qui aimeraient recevoir notre bulletin d'information, merci de nous communiquer leurs coordonnées :

- version numérique : à jc.flemal@skynet.be ;
- version papier : communiquer l'adresse postale
 - pour Rebecq : à jc.flemal@skynet.be ;
 - pour Quenast : à robertmangala@yahoo.fr ;
 - pour Wisbecq : à ziutekbel@gmail.com ;
 - pour Bierghes : à ll.dd@skynet.be.

Pour nous contacter :

Bierghes/Wisbecq

Curé : Père Josef Pac

Tél : 067/670 338

GSM : 0472/499 160

Quenast

Curé : Père Robert Mangala

GSM : 0496/879 164

Rebecq

Curé : Père Faustin Mweze

Tél : 067/443 289

GSM : 0470/655 418